

MARAÎCHAGE DIVERSIFIÉ NOURRIR LES AUTRES SANS S'APPAUVRIR

**Revenus et temps de travail
Viabilité économique
Avenir du métier**



Cultures en planches au sein d'une ferme diversifiée. Photo : Maraîchage Technique.

Rémunérer le travail

Analyser les revenus et les heures réelles.

Préserver la capacité à durer

Financer le repos, les aléas et la transmission.

SOMMAIRE

Introduction 3

01 Mesurer le revenu réel 3

02 Ce que disent les études 4

03 Mesurer le temps de travail 5

04 Vivre avec 6 euros par heure 5

05 Comprendre les mécanismes économiques 6

06 Comprendre les sorties du métier 8

07 Analyser les fermes qui réussissent 8

08 Replacer le métier dans son histoire 9

09 Utilité sociale et rémunération 10

10 Robotique et intelligence artificielle 11

11 Souveraineté alimentaire 12

12 Construire un métier viable 13

13 Évaluer la viabilité d'une ferme 14

Conclusion 14

Index des sources 15

Bibliographie indicative 17

Lire les chiffres avec leur périmètre

France principalement. Les exemples québécois et suisses sont signalés. Les montants conservent leurs années de référence et les études leurs définitions. Les calculs construits sont indiqués comme illustrations.

Les renvois [1] à [25] sont cliquables. L'index indique les pages où chaque référence est mobilisée. Les photos illustrent le travail maraîcher ; elles ne représentent pas les fermes des études de cas.

Édition octobre 2026

Signature éditoriale : Maraîchage Technique

INTRODUCTION

Le problème est documenté : plusieurs études de terrain situent la rémunération du travail des maraîchers diversifiés autour de 5 à 7 € par heure. En revanche, présenter une durée de 70 heures hebdomadaires comme une moyenne nationale établie serait méthodologiquement inexact. Les temps de travail varient fortement selon les saisons, l'organisation du travail et les caractéristiques des exploitations. Cette précision ne remet toutefois pas en cause le constat général : de faibles revenus peuvent être associés à un volume de travail très supérieur à celui d'un salarié à temps complet. [1]

Le maraîchage diversifié n'est pourtant pas condamné à cette situation. Certaines exploitations documentées parviennent à dégager une rémunération convenable tout en maintenant des horaires maîtrisés. Mais leurs performances doivent être analysées à la lumière de leurs conditions particulières de réussite : ancienneté, investissements déjà amortis, qualité du foncier, débouchés commerciaux, organisation collective, recours au salariat, patrimoine initial et renouvellement du matériel. Un cas favorable démontre qu'une autre organisation est possible ; il ne suffit pas à démontrer que cette organisation est reproductible partout. [2]

La question centrale est donc moins : « Peut-on réussir en maraîchage ? » que :

À quelles conditions une ferme peut-elle rémunérer normalement le travail, entretenir son outil de production, absorber les mauvaises années et permettre à ses responsables de vivre de leur activité - sans dépendre durablement de leur capacité à se sacrifier ?

01 MESURER LE REVENU RÉEL

Des réalités professionnelles différentes derrière une même appellation

Cette étude porte principalement sur les exploitants de fermes maraîchères diversifiées, produisant une gamme relativement large de légumes et commercialisant une part importante de leur production en vente directe ou dans des circuits courts.

Il convient de les distinguer des salariés agricoles, des exploitations légumières spécialisées destinées principalement aux circuits longs, ainsi que des microfermes, qui ne constituent qu'une partie du

maraîchage diversifié. Le projet MMBio, par exemple, étudie des fermes consacrant moins de 1,5 hectare au maraîchage, cultivant au moins vingt à trente espèces et commercialisant majoritairement en circuits courts. Ses résultats ne peuvent donc pas être considérés comme représentatifs de l'ensemble des exploitations maraîchères françaises. [3]

Le salarié perçoit un salaire. L'exploitant, lui, prélève une rémunération au sein d'une entreprise dont il assume également les risques économiques et financiers. L'INRAE souligne à ce titre la nécessité de distinguer le résultat de l'exploitation, la rémunération effectivement prélevée par l'agriculteur et les revenus disponibles au niveau du ménage. [4]

Quatre niveaux qu'il ne faut pas confondre

Chiffre d'affaires

Valeur des ventes réalisées. **Limite** : Ce que gagne personnellement le maraîcher.

Excédent brut d'exploitation - EBE

Ressource générée avant certains besoins de financement et d'investissement. **Limite** : Somme entièrement disponible pour vivre.

Revenu disponible de l'exploitation

Solde après les remboursements et autres ajustements retenus dans l'étude. **Limite** : Revenu intégralement consommable sans fragiliser la ferme.

Prélèvements privés

Sommes effectivement retirées pour les dépenses personnelles. **Limite** : Revenu soutenable à long terme.

Le revenu disponible doit encore, selon la situation de l'exploitation, contribuer au financement des investissements, au renforcement de la trésorerie et à la constitution d'une réserve. Il importe également de ne pas confondre l'amortissement comptable et le remboursement du capital emprunté : ces deux mécanismes répondent à des logiques différentes. [5]

Une exploitation peut ainsi afficher un résultat positif tout en étant incapable de rémunérer correctement son exploitant. À l'inverse, un exploitant peut effectuer temporairement des prélèvements satisfaisants tout en différant les remplacements indispensables à la pérennité de l'outil de production.

La viabilité complète d'une ferme suppose donc davantage que l'absence de découvert bancaire ou de cessation de paiement. Elle implique de financer

simultanément le travail, le fonctionnement courant, le renouvellement du capital, les aléas économiques et la transmission future de l'exploitation.



Diversité des cultures et des séries sous un même tunnel.
Photo : Maraîchage Technique.

02 CE QUE DISENT LES ÉTUDES

Quatre ensembles de données convergents, mais qui ne sont pas interchangeables

ITAB MMBio - synthèse 2023 ; exercices 2017 à 2021 selon les fermes, suivis sur deux ou trois ans

Population. 42 microfermes biologiques diversifiées, suivies pendant deux ou trois ans.

Résultats. Revenu disponible moyen d'environ 14 000 €/an par maraîcher ; revenu horaire moyen d'environ 7 €/h [3]

Bio en Normandie, publication 2023, données économiques 2020

Population. 20 fermes maraîchères biologiques.

Résultats. Prélèvements privés moyens de 975 €/mois ; rémunération moyenne du travail de l'exploitant de 4,86 €/h [1]

Chambres d'agriculture, Pays de la Loire, publication janvier 2026, comptes 2024

Population. 71 exploitations biologiques en circuits courts dans le groupe étudié.

Résultats. Par unité de travail exploitant : 30 883 € d'EBE, mais 17 927 € de résultat courant et 10 008 € d'annuités [6]

Interfel-FranceAgriMer-Agrex, septembre 2026, entretiens réalisés de mars à juin 2026

Population. Enquête portant sur 72 exploitations en AURA et Occitanie, dont 37 spécialisées en maraîchage sur petites surfaces.

Résultats. Pour les maraîchers à temps plein : 15 000 €/an de revenu disponible par exploitant, soit 6,30 €/h [8]

Les sources et les définitions propres à chacune de ces études doivent être conservées : ITAB, Bio en Normandie, Chambres d'agriculture et Interfel-FranceAgriMer n'utilisent pas nécessairement les mêmes périmètres ni les mêmes indicateurs. Ces montants ne peuvent donc pas être additionnés ou moyennés pour construire artificiellement une prétendue moyenne nationale. [3], [1], [6], [8]

Les 6 €/h : un ordre de grandeur crédible, et non une norme statistique universelle

Ces résultats rendent difficile l'hypothèse selon laquelle les faibles revenus seraient exclusivement imputables à des débutants insuffisamment expérimentés ou à quelques projets particulièrement atypiques.

La formule « 6 €/h net » nécessite néanmoins d'être précisée. Les différentes enquêtes ne calculent pas toutes le même « net ». Certaines rapportent les prélèvements privés aux heures travaillées ; d'autres utilisent le revenu disponible de l'exploitation. Or ce dernier n'est pas nécessairement entièrement destiné aux dépenses de consommation du ménage.

La formulation la plus rigoureuse est donc la suivante : plusieurs enquêtes consacrées au maraîchage diversifié constatent une rémunération effective ou disponible du travail située autour de 5 à 7 €/h, avec des écarts considérables entre les exploitations.

Dans MMBio, la moitié centrale des résultats horaires se situe approximativement entre 4,20 et 10,50 €/h. Les moyennes ne doivent donc ni masquer les situations dans lesquelles la rémunération est presque nulle, ni faire disparaître les exploitations dépassant sensiblement ces niveaux. [3]

Le piège des 30 000 € d'EBE

L'exemple ligérien est particulièrement instructif. Annoncer « près de 31 000 € par exploitant » sans préciser qu'il s'agit d'EBE peut donner l'impression d'une rémunération supérieure à 2 500 € par mois. Or le même document fait apparaître un résultat courant nettement inférieur ainsi que des annuités importantes. Ces trois montants ne sont donc pas trois expressions différentes d'un même salaire. [6]

La qualité d'une analyse des revenus dépend ainsi autant de la définition des indicateurs que des montants eux-mêmes.

03 MESURER LE TEMPS DE TRAVAIL

Les semaines de 70 heures existent, mais elles ne doivent pas être confondues avec une moyenne annuelle

Dans MMBio, le premier exploitant travaille en moyenne 2 151 heures par an. Les semaines types sont d'environ 30 heures en période basse, 41 heures en période intermédiaire et 54 heures en période haute, avec des situations extrêmes nettement plus chargées. En Normandie, les durées moyennes déclarées atteignent 54 heures en été contre 40 heures en hiver. [3], [1]

À l'échelle de l'ensemble des agriculteurs travaillant à temps plein - et non des seuls maraîchers - le tableau CSS03 de l'Insee indique 55,1 heures effectivement travaillées par semaine en 2024, tous emplois confondus. Cet indicateur porte sur les semaines de référence de l'enquête ; il diffère de la durée habituelle d'une semaine normale. [25]

Ces données ne permettent donc pas d'ériger les 70 heures hebdomadaires en moyenne nationale du maraîchage diversifié. Elles permettent néanmoins d'établir que la surcharge de travail n'est pas un phénomène marginal.

Comparer avec les autres professions

Pour effectuer une comparaison pertinente, il convient de considérer les heures effectivement travaillées sur l'année et non de multiplier mécaniquement 35 heures par 52 semaines.

Salariés à temps complet	Semaine habituelle	Année effective
Ensemble des salariés	38,8 h	1 661 h
Cadres	42,0 h	1 781 h
Professions intermédiaires	38,2 h	1 611 h
Employés	37,3 h	1 617 h
Ouvriers	37,6 h	1 634 h

La durée annuelle tient notamment compte des congés, des jours fériés et des absences. [7]

À titre de comparaison arithmétique, 2 151 heures représentent environ 30 % de travail supplémentaire par rapport à 1 661 heures. Une activité atteignant 2 500 heures annuelles représente environ 50 % de plus.

Ces écarts ne correspondent pas seulement à du temps de loisir sacrifié. Ils réduisent également la disponibilité pour les enfants, les proches, la formation, les démarches personnelles et la récupération physique.

La contrainte ne se réduit pas au nombre d'heures

Deux personnes travaillant 45 heures par semaine peuvent connaître des conditions de vie très différentes.

La première peut s'absenter pendant deux jours en sachant que l'organisation de l'exploitation continuera à fonctionner. La seconde doit contrôler l'irrigation, surveiller une alerte météorologique, revenir récolter et assurer une vente. Une heure de travail imprévisible le dimanche n'impose pas la même contrainte familiale qu'une heure planifiée le mardi.

Dans l'enquête Interfel de 2026, seuls 30 % des maraîchers interrogés considèrent leur charge de travail comme convenable, et 31 % jugent leur pénibilité convenable. [8]

Une ferme réellement vivable doit donc offrir non seulement du temps libre, mais aussi la possibilité effective de ne plus être responsable de l'ensemble des tâches pendant ce temps.

04 VIVRE AVEC 6 EUROS PAR HEURE

Ce que représentent concrètement 6 €/h

Les calculs suivants constituent des illustrations et non des moyennes observées. Ils supposent 47 semaines travaillées et une rémunération de 6 € par heure effectivement travaillée.

Heures par semaine	Heures par an	Revenu annuel	Par mois
35 heures	1 645 h	9 870 €	823 €
50 heures	2 350 h	14 100 €	1 175 €
70 heures	3 290 h	19 740 €	1 645 €

Le paradoxe apparaît immédiatement : une somme mensuelle pouvant sembler relativement acceptable peut en réalité correspondre à une rémunération horaire extrêmement faible, obtenue au prix d'un allongement considérable de la semaine de travail.

Les rémunérations dans les autres professions

En 2024, dans le secteur privé français hors agriculture, le salaire net mensuel médian en équivalent temps plein s'établit à 2 190 €. Les moyennes par catégorie sont les suivantes : [9]

Catégorie	Net mensuel moyen en EQTP
Employés	1 940 €
Ouvriers	2 050 €
Professions intermédiaires	2 630 €
Cadres	4 630 €

Ces moyennes ne correspondent évidemment pas toutes à des emplois simples, stables ou particulièrement agréables. Elles donnent néanmoins un ordre de grandeur des possibilités de rémunération dans des activités salariées extérieures à l'exploitation. [9]

Les années de référence et les populations étudiées ne sont pas parfaitement identiques à celles des enquêtes consacrées au maraîchage. Il serait donc abusif d'en déduire un écart national précis. Toutefois, la différence d'ordre de grandeur est suffisamment importante pour que cette réserve ne suffise pas à remettre en cause le constat général.

Un revenu professionnel faible n'équivaut pas nécessairement à un faible niveau de vie

Un maraîcher propriétaire de son logement, sans emprunt et vivant avec une personne disposant d'un revenu stable ne dispose pas du même budget qu'un maraîcher locataire, endetté et seul à assurer les dépenses de son foyer. Les revenus de l'exploitation et ceux du ménage doivent donc rester distincts dans l'analyse. [4]

Il faut toutefois éviter un raisonnement trompeur :

« Il parvient à vivre avec peu ; son activité est donc viable. »

Son ménage peut en réalité bénéficier d'un patrimoine constitué antérieurement, d'un second salaire ou de renoncements importants. Cela ne démontre pas que l'activité rémunère normalement la personne qui l'exerce.

L'autoconsommation et l'autonomie ont une valeur économique et pratique réelle. Elles ne remplacent

cependant pas automatiquement le budget nécessaire au logement, aux déplacements, aux enfants, aux imprévus ou à la préparation de la retraite.

05 COMPRENDRE LES MÉCANISMES ÉCONOMIQUES

Un exemple comptable simplifié

Considérons une exploitation fictive. Les chiffres sont construits pour illustrer le mécanisme et non pour représenter une ferme moyenne.

Compte annuel simplifié	Montant
Chiffre d'affaires hors taxes	80 000 €
Charges de fonctionnement, personnel éventuel et cotisations de l'exploitant	- 50 000 €
EBE	30 000 €
Annuités d'emprunt	- 6 000 €
Disponible avant autofinancement et réserve	24 000 €
Somme conservée pour les renouvellements non financés par emprunt et les aléas	- 6 000 €
Prélèvements personnels soutenable dans cette hypothèse	18 000 €

L'exploitant dispose alors de 1 500 € par mois avant son impôt personnel. S'il travaille 2 500 heures par an, sa rémunération correspond à 7,20 €/h.

Supposons ensuite une diminution de 10 % du chiffre d'affaires, sans réduction immédiate des charges - scénario de stress plausible, quoique volontairement simplifié. Les prélèvements soutenable tombent à 10 000 € par an, soit 833 € par mois.

Dans cet exemple, une baisse de 10 % des ventes entraîne donc une diminution de 44 % du revenu personnel. L'exploitant absorbe l'essentiel du choc.

Le défaut de renouvellement peut masquer une insuffisance économique

Dans l'étude normande, douze fermes sur vingt présentent une capacité d'autofinancement, après prélèvements privés, nulle ou négative. Le revenu courant ne suffit donc pas, à lui seul, à apprécier la capacité d'investissement et de résistance aux aléas. [1]

Une ferme peut néanmoins continuer à fonctionner plusieurs années en conservant plus longtemps ses équipements, en assurant elle-même les réparations et en différant certaines améliorations. La difficulté réapparaît alors lors d'une panne importante, du renouvellement d'une serre ou d'une transmission.

Il faut donc distinguer une véritable sobriété économique d'une situation dans laquelle l'exploitation consomme progressivement son propre outil de production.

La productivité à l'hectare n'est pas la productivité du travail

Une petite surface peut produire une quantité importante de légumes et générer un chiffre d'affaires élevé grâce aux successions culturales, à l'intensification de l'occupation du sol et à des interventions fréquentes.

Mais, pour déterminer le revenu, le dénominateur pertinent n'est pas uniquement la surface cultivée. Il faut également considérer le nombre total d'heures nécessaires.

Un indicateur utile pourrait être défini comme suit :

Valeur restant disponible après les charges autres que le travail, rapportée à l'ensemble des heures nécessaires à la production et à la commercialisation.

Ce calcul devrait intégrer le travail des associés, des salariés et les contributions gratuites régulières. À défaut, une performance apparemment excellente peut simplement reposer sur une quantité importante de travail non comptabilisée.

La vente directe supprime un intermédiaire, pas son travail

Le producteur qui vend directement reprend à son compte la préparation commerciale, la relation avec les clients, les commandes, la livraison, l'encaissement et, dans certains cas, une partie du stockage.

Dans MMBio, environ 44 % du temps correspond à la production, 30 % à la récolte et à la préparation, 19 % à la commercialisation et 7 % à l'administration. [3]

Le prix de détail supérieur doit donc rémunérer des fonctions supplémentaires. La comparaison pertinente n'est pas simplement « prix de gros contre prix de détail », mais la marge supplémentaire obtenue rapportée au temps et aux coûts additionnels engagés.

Un marché générant peu de chiffre d'affaires peut ainsi se révéler moins intéressant qu'une livraison groupée, malgré un prix unitaire supérieur.



*La récolte et la préparation font partie du coût réel du travail.
Photo : Maraichage Technique.*

La diversité produit à la fois de la valeur et de la complexité

Cultiver trente ou quarante légumes peut permettre de proposer une gamme attractive, de fidéliser une clientèle et de répartir certains risques. Mais cette diversité multiplie également les séries, les calendriers, les récoltes, les conditionnements et les décisions à prendre.

Le risque est alors de confondre « gamme attractive » et « gamme économiquement soutenable ».

L'analyse doit donc porter non seulement sur la marge de chaque culture, mais également sur les goulots d'étranglement : quelle culture augmente la charge de travail précisément pendant une période déjà saturée ? Quel débouché impose une seconde préparation ou une tournée disproportionnée ?

Le piège de l'exploitant moins coûteux qu'un salarié

Lorsqu'un exploitant accepte implicitement de travailler à 6 €/h, il peut considérer que toute embauche est économiquement excessive.

Il remplace alors l'embauche par ses propres soirées et ses week-ends. Cette décision préserve la trésorerie immédiate, mais peut empêcher la construction d'une organisation capable de fonctionner sans sa présence permanente.

L'exploitant devient ainsi la variable d'ajustement de l'entreprise. C'est précisément ce que devrait révéler un calcul des coûts intégrant une rémunération normale du travail, même lorsque cette rémunération n'est pas effectivement versée.

06 COMPRENDRE LES SORTIES DU MÉTIER

Les témoignages ne permettent pas d'établir une fréquence nationale. Ils permettent néanmoins d'identifier des mécanismes que les indicateurs comptables moyens ne révèlent pas.

Guillaume Boitel, dans la Meuse : arrêter alors que la ferme fonctionnait

Dans un entretien publié par la revue SESAME de l'INRAE en 2025, Guillaume Boitel revient sur son arrêt de production en 2018.

Il précise que sa ferme était viable et fonctionnait correctement. Il consacrait environ 1 800 heures annuelles à l'exploitation, auxquelles s'ajoutaient 200 heures de formation et 600 heures d'engagement professionnel. Ces activités extérieures ne doivent pas être artificiellement assimilées à du travail agricole indispensable au fonctionnement de la ferme.

La difficulté résidait également dans l'impossibilité de véritablement décrocher, la difficulté à prendre des vacances et la place occupée par l'activité dans la vie familiale. La transmission à un autre maraîcher a nécessité deux années. [10]

Ce cas ne constitue donc pas l'exemple d'une faillite. Il montre qu'une entreprise peut fonctionner économiquement tout en imposant à son responsable une forme de vie qu'il ne souhaite plus poursuivre.

Les Bontés de la Vallée, au Québec : avoir des clients ne suffit pas

En février 2023, Mélina Plante et François D'Aoust expliquent avoir décidé de mettre leur activité maraîchère en pause après plus de quinze ans. Ils disposaient d'environ 300 abonnés à leurs paniers ainsi que de 200 autres clients sur les marchés.

Ils décrivent des semaines atteignant 80 heures et des revenus insuffisants pour embaucher davantage sans augmenter les prix. Il s'agit d'une pause annoncée afin de revoir le modèle économique, et non d'une fermeture définitive établie. [11]

Ferme Coop la Rosée, au Québec : une activité rentable mais devenue trop lourde

Le même reportage rapporte la décision de vendre de Camille Faubert, qui avait repris en 2017 une ancienne ferme familiale.

La vente directe permettait de rentabiliser l'entreprise et de rémunérer les salariés. Mais la charge de travail et la pression financière avaient rendu la poursuite de l'activité incompatible avec la vie familiale souhaitée.

[11]

Ces deux situations rappellent qu'il faut distinguer deux questions : réussir à commercialiser sa production et accepter durablement les conditions de travail nécessaires à cette commercialisation.

Que sait-on du maintien dans le métier ?

La synthèse Interfel de 2026 rapporte, à partir des données MSA, un taux de maintien à six ans de 66 % dans la catégorie du maraîchage au niveau national sur la période 2018-2024, avec d'importantes différences régionales. Ce chiffre ne signifie pas que 34 % des personnes concernées ont fait faillite et ne porte pas exclusivement sur le maraîchage diversifié en vente directe. [8]

Pour comprendre les sorties du métier, il faudrait distinguer de manière systématique les cessations pour raisons économiques, les reconversions volontaires, les problèmes de santé, les séparations, les départs en retraite, les changements de statut et les transmissions.

07 ANALYSER LES FERMES QUI RÉUSSISSENT

GAEC La Amapola, en Isère : 2 500 € mensuels et 35 à 40 heures en moyenne

Un article de la revue Agronomie, environnement & sociétés, publié en décembre 2024, décrit cette ferme biologique diversifiée : 5 hectares, une quarantaine d'espèces, trois associés, un salarié permanent et des saisonniers.

L'étude indique 2 500 € mensuels par associé, 35 à 40 heures hebdomadaires en moyenne et cinq à six semaines de congés. Elle utilise le terme « salaire » sans détailler entièrement sa définition sociale et fiscale. Il serait donc incorrect de transformer cette donnée en salaire net certifié. De même, la moyenne hebdomadaire ne garantit pas l'absence de périodes ponctuelles dépassant 50 heures.

La réussite repose notamment sur une organisation bien établie, des débouchés consolidés et de faibles annuités. Les auteurs signalent toutefois également un sous-investissement, des équipements vieillissants et certaines limites en matière de confort et de transmissibilité. [2]

Il s'agit d'un contre-exemple sérieux à l'idée d'une fatalité économique. Mais il montre aussi pourquoi une rémunération satisfaisante à un moment donné doit être examinée au regard des besoins futurs de l'exploitation.

La Micro-ferme des Angès, à Orvault : un revenu modeste associé à un temps de travail maîtrisé

Jean-Michel Le Guen déclare travailler 35 heures par semaine et estime son revenu entre 1 500 et 1 700 € mensuels sur une ferme de 2 500 m². Il s'agit d'un revenu déclaré dans le cadre d'un portrait et non d'un audit comptable pluriannuel. [12]

La commercialisation auprès de la restauration gastronomique participe à ce modèle. Celui-ci illustre l'intérêt potentiel d'une forte différenciation commerciale, mais ne constitue pas pour autant une solution généralisable à l'approvisionnement quotidien de l'ensemble des ménages. [13]

Les Jardins du Riau : limiter volontairement la taille et les débouchés

Le portrait de cette ferme créée en 2023 rapporte une rémunération correspondant à un SMIC, avec un maximum déclaré de 40 à 45 heures hebdomadaires en pleine saison.

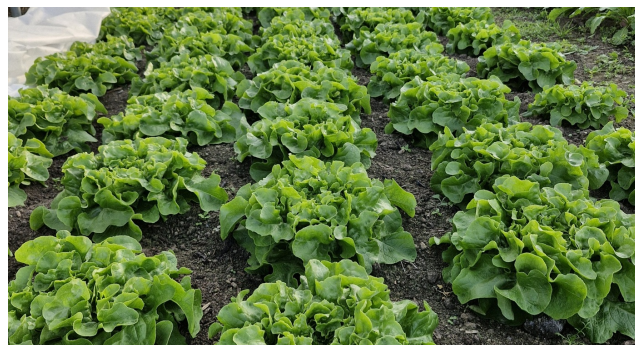
Le producteur met en avant l'intérêt d'une petite surface, d'un nombre limité de canaux de vente et d'équipements permettant de réduire l'effort physique. L'activité comprend toutefois également de l'achat-revente, et le recul disponible demeure court : il ne s'agit donc pas encore d'une démonstration de pérennité sur quinze ans. [14]

Ce que ces cas permettent réellement de conclure

Les exploitations performantes ne révèlent pas une recette unique. Elles suggèrent plusieurs leviers : un système proportionné au marché effectivement accessible, des investissements cohérents, une maîtrise technique progressivement acquise, une commercialisation efficace et une organisation intégrant explicitement le repos.

Elles ne justifient donc pas de répondre aux autres producteurs : « Puisque certains y parviennent, vos difficultés viennent nécessairement de vous. »

L'existence d'une exploitation performante démontre qu'une possibilité existe. Sa reproductibilité suppose d'identifier les conditions économiques, techniques, foncières et sociales permettant d'y accéder.



*Adapter le système et la gamme aux capacités de la ferme.
Photo : Maraichage Technique.*

08 REPLACER LE MÉTIER DANS SON HISTOIRE

Une limite documentaire importante

Les sources réunies ne permettent pas de construire une série historique continue et homogène du revenu horaire réel des maraîchers diversifiés, du XIXe siècle à aujourd'hui.

Il serait trompeur de convertir quelques recettes anciennes en euros actuels sans connaître simultanément les charges, le nombre d'heures de travail familial, les conditions de logement, l'autoconsommation et le capital engagé.

Il est néanmoins possible de retracer les principales transformations du modèle.

Au XIXe siècle : une horticulture urbaine techniquement avancée

Les travaux historiques consacrés aux maraîchers parisiens montrent une activité intensive et spécialisée, fortement insérée dans l'économie urbaine. La proximité des consommateurs et l'accès à certaines ressources de la ville, notamment aux fumiers issus de la traction animale, contribuaient au fonctionnement de ces systèmes. [15]

Il serait donc erroné d'opposer un ancien maraîchage prétendument « naturel », dépourvu d'intrants et d'organisation commerciale, à un maraîchage moderne supposément artificiel.

Mais une forte production par unité de surface ne renseigne pas directement sur le revenu horaire des différentes personnes mobilisées. L'histoire technique ne suffit pas à démontrer l'existence d'un quelconque âge d'or social du maraîchage.

Au XXe siècle : le métier change de société de référence

La transformation agricole s'accompagne d'une spécialisation accrue, d'une hausse de la productivité et d'une diminution du nombre d'exploitations. L'évolution des structures agricoles et du travail est largement documentée par l'Insee. [16]

Parallèlement, la comparaison sociale évolue. Le maraîcher n'est plus seulement comparé aux autres indépendants ruraux : ses enfants, ses voisins et ses clients disposent désormais d'autres possibilités professionnelles.

Un repère historique est particulièrement significatif : l'alignement du salaire minimum agricole garanti sur le salaire minimum interprofessionnel intervient en 1968. Cette mesure concerne les salariés agricoles et non la garantie d'un revenu pour les exploitants. Elle rappelle néanmoins que la différence de traitement du travail agricole a également constitué un objet de débat et d'action politique. [17]

L'amélioration de la productivité agricole ne résout donc pas mécaniquement la question de la parité des conditions de vie.

Le coût de la vie : l'alimentation occupe une place relative différente

Selon l'Insee, la part de la consommation consacrée à l'alimentation, aux boissons et à la restauration est passée de 34,8 % en 1960 à 21,7 % en 2022. Ce périmètre est large et inclut la restauration. [18]

Cette baisse ne signifie ni que les ménages se nourrissent moins ni qu'ils pourraient tous accroître sans difficulté leur budget alimentaire. Elle accompagne notamment l'évolution des revenus et la transformation de la structure de consommation.

Pour le maraîcher, la tension demeure : il commercialise un produit dont le prix fait l'objet d'une forte comparaison par les consommateurs, tout en devant financer son existence dans l'ensemble de l'économie contemporaine.

Le producteur ne peut pas vivre exclusivement à l'intérieur du système de prix de ses légumes.

Il achète également des biens et services produits dans des secteurs caractérisés par des niveaux de productivité, des qualifications rémunérées et des rapports de négociation différents.

Depuis les années 2000 : reconstruire une relation économique directe

La première AMAP française apparaît en 2001. Ces associations ont contribué à remettre au premier plan l'engagement des consommateurs, la proximité et le partage de certains risques économiques. [19]

Mais un abonnement ne garantit pas, à lui seul, un revenu équitable. Tout dépend du prix, du nombre d'adhérents, du contenu promis, de la durée de livraison et du travail nécessaire.

Un panier peut sécuriser les ventes tout en imposant une obligation de diversité et de régularité insuffisamment rémunérée.

Le progrès institutionnel est réel ; son efficacité économique doit néanmoins être évaluée.

09 UTILITÉ SOCIALE ET RÉMUNÉRATION

La rémunération économique ne constitue pas une mesure de l'utilité morale d'un métier.

Un prix rémunère une offre rencontrant une demande solvable dans une organisation donnée. Il ne résume ni la difficulté physique du travail, ni sa contribution au bien commun, ni l'ensemble des responsabilités assumées.

La réflexion économique sur le revenu agricole insiste notamment sur la productivité du travail, l'efficacité et la situation financière des exploitations, plutôt que sur l'existence d'une correspondance directe entre utilité sociale et rémunération. [4]

Le contraste peut donc être vécu comme une injustice réelle : accomplir une activité indispensable ne protège pas contre de faibles revenus.

Il convient toutefois d'éviter d'opposer les maraîchers à l'ensemble des salariés, supposés confortablement rémunérés pour des activités dépourvues d'utilité. Les métiers du soin, de l'entretien, du bâtiment, du transport ou des services peuvent eux aussi être exigeants, indispensables et faiblement rémunérés.

La question pertinente est plutôt :

Pourquoi certaines contributions indispensables disposent-elles de si peu de capacité de négociation pour obtenir une rémunération proportionnée aux compétences, au temps et aux contraintes qu'elles mobilisent ?

Le sens du travail a une valeur, mais ne doit pas devenir une remise permanente

Il est parfaitement légitime de choisir un revenu plus faible en échange d'une activité plus autonome, plus concrète ou davantage conforme à ses convictions.

Le problème apparaît lorsque ce choix individuel devient une norme professionnelle : le « bon » maraîcher devrait accepter de gagner peu au motif qu'il aime son métier.

Le consentement individuel à un mode de vie frugal ne suffit pas à rendre un modèle collectif reproductible. Une profession doit également être accessible à des personnes ayant des enfants, des dettes, des obligations familiales et aucun patrimoine de départ.

La passion peut justifier un choix personnel. Elle ne devrait pas devenir un poste de financement permanent du système alimentaire.

10 ROBOTIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Les possibilités techniques sont réelles

Les travaux du GIS PIClég, réunissant notamment l'INRAE et le CTIFL, identifient des applications possibles dans la fertigation, la détection des bioagresseurs, l'automatisation et l'aide à la décision. Ils soulignent également plusieurs obstacles : coût des équipements, incertitude sur le retour sur investissement, interopérabilité, adaptation aux systèmes de culture et validation en conditions réelles. [20]

Des essais universitaires et des démonstrations en conditions de production portent déjà sur le désherbage automatisé des cultures légumières. Cela établit l'existence de capacités techniques, mais ne démontre pas leur rentabilité universelle sur une petite exploitation diversifiée. [21]

La question n'est donc pas simplement de se prononcer « pour » ou « contre » les robots. Il faut déterminer quelles tâches peuvent être automatisées, quelles économies peuvent être obtenues, comment l'investissement est financé et quelles nouvelles dépendances peuvent apparaître.

Tout le travail maraîcher n'est pas substituable simultanément

Un robot performant pour une opération particulière ne prend pas automatiquement en charge l'ensemble du système : récoltes différenciées, lavage, tri, conditionnement, relation avec les clients, réparations et décisions prises sous contrainte météorologique.

La diversité des cultures peut compliquer l'amortissement d'un équipement spécialisé. Elle n'interdit cependant pas nécessairement de standardiser certaines interfaces : largeur des planches, écartements compatibles, contenants, manutention ou procédures de commande.

Il est donc possible de rechercher une standardisation de certaines tâches pénibles sans uniformiser l'ensemble de la production.



La mécanisation doit être évaluée avec le temps effectivement économisé.

Photo : Maraichage Technique.

Le bon calcul ne consiste pas seulement à demander « combien coûte le robot ? »

Prenons un exemple fictif : une solution coûte 12 000 € par an après annualisation de l'achat, de l'entretien, de l'énergie, de l'assurance et de l'assistance. Elle permet d'économiser 400 heures.

Si ces heures évitent effectivement une dépense de main-d'œuvre de 20 €/h, l'économie directe atteint 8 000 €. L'investissement n'est alors pas couvert par cette seule économie.

Si ces heures correspondent au travail de l'exploitant, il n'existe même pas nécessairement 8 000 € de trésorerie libérée : il faut soit produire et vendre davantage, soit accepter de consacrer une ressource financière au fait de travailler moins.

Une heure libérée peut donc avoir une valeur considérable sans produire immédiatement une recette supplémentaire.

À l'inverse, valoriser systématiquement le temps de l'exploitant à son revenu actuel de 6 €/h conduit presque mécaniquement à conclure qu'aucun équipement n'est rentable. Ce raisonnement enferme le système dans sa sous-rémunération initiale.

L'IA peut faciliter la gestion ; elle ne crée pas la solvabilité du marché

Une assistance numérique peut réduire certaines tâches de saisie, préparer des commandes, rapprocher le temps consacré aux différentes activités des résultats commerciaux ou faciliter la planification.

Mais elle ne peut, à elle seule, faire accepter un prix, créer une clientèle suffisante, garantir l'accès à l'eau ou résoudre une structure de financement inadéquate.

Le livre blanc INRAE-Inria sur l'agriculture numérique insiste d'ailleurs sur la nécessité d'évaluer les dimensions sociales, économiques et environnementales des technologies, et pas uniquement leurs performances techniques. [22]

Qui bénéficiera des gains de productivité ?

Trois trajectoires sont envisageables.

Les gains peuvent permettre aux producteurs de travailler moins et de mieux vivre. Ils peuvent également être absorbés par une baisse des prix et une augmentation des volumes. Ils peuvent enfin être captés en partie par les fournisseurs d'équipements, de logiciels ou de solutions de financement.

Il ne s'agit pas de prévisions certaines, mais de trajectoires économiques possibles. La technologie ne détermine pas à elle seule la répartition de ses bénéfices.

Pour le maraîchage diversifié, l'enjeu consiste donc à choisir les outils à partir d'un objectif explicite de revenu et de temps de vie, plutôt qu'à partir de la seule fascination pour l'équipement.

11 SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Une étude Interfel-FranceAgriMer publiée en 2023, reposant sur une base 2019-2021, estime le taux d'auto-approvisionnement du marché du frais à 19 % pour le poivron sous serre ou abri, 58 % pour la tomate sous serre ou abri et 64 % pour la carotte de plein champ, selon sa méthode de bilan. Ces chiffres ne constituent ni des taux pour 2026 ni des indicateurs spécifiques au maraîchage diversifié. [23]

Ils montrent néanmoins que la capacité nationale d'approvisionnement ne peut être considérée comme acquise.

Une capacité productive est également une capacité humaine

La souveraineté alimentaire devrait intégrer les personnes capables de produire, d'organiser le travail, d'entretenir les équipements et de transmettre les compétences.

Une terre disponible sans professionnel capable d'en vivre ne représente qu'une capacité productive potentielle.

De même, installer de nouveaux maraîchers ne suffit pas à renforcer durablement un territoire si une proportion importante d'entre eux quitte le métier quelques années plus tard.

Le maintien en activité, la qualité des conditions de travail et la transmission devraient donc compter autant que le nombre d'installations annoncées.

Diversifier les modèles plutôt que les opposer

Le maraîchage diversifié peut contribuer à la proximité, à l'adaptation fine aux marchés locaux et au maintien de compétences réparties sur le territoire.

Les exploitations spécialisées peuvent, de leur côté, fournir des volumes, une organisation logistique et des gains de productivité difficiles à atteindre partout dans de petites structures.

Une stratégie cohérente ne devrait donc pas exiger que chaque microferme produise l'ensemble de la gamme toute l'année. Elle pourrait associer des producteurs complémentaires, des infrastructures de stockage et des circuits commerciaux mutualisés.

La souveraineté alimentaire ne signifie ni autarcie ni généralisation obligatoire d'un modèle agricole unique.

La résilience ne devrait pas reposer exclusivement sur les personnes

Une ferme qui absorbe chaque choc en supprimant le revenu ou le repos de son exploitant peut donner une impression de résistance à court terme.

Elle ne dispose pourtant pas nécessairement d'une véritable capacité de récupération.

La résilience devrait plutôt désigner la présence de réserves, de débouchés suffisamment solides, d'équipements entretenus, de possibilités de

remplacement et d'une organisation collective - et non la seule capacité d'endurance personnelle.

12 CONSTRUIRE UN MÉTIER VIVABLE

Sortir de l'alternative entre produits chers et producteurs pauvres

Il serait insuffisant de répondre : « Il suffit que les consommateurs paient davantage. »

Certains ménages en ont la possibilité ; d'autres non. Une alimentation de qualité ne peut reposer uniquement sur la rencontre entre des producteurs très frugaux et des consommateurs disposant d'un pouvoir d'achat élevé.

L'arbitrage collectif porte sur trois dimensions : le coût réel de production, la rémunération du travail et la capacité contributive des ménages.

Lorsque ces trois dimensions ne coïncident pas, il faut déterminer comment répartir l'écart : amélioration de l'organisation, partage des risques, mutualisation, financement public ciblé, redistribution ou combinaison de plusieurs de ces instruments.

Commencer par un budget de travail correctement rémunéré

Le raisonnement commercial pourrait être inversé.

Plutôt que de produire, vendre au prix considéré comme acceptable puis attribuer au maraîcher ce qui reste, il serait possible de partir d'un volume de travail soutenable et d'un revenu cible, puis d'examiner si le marché et l'organisation permettent de les financer.

Dans l'exploitation fictive présentée précédemment, passer de 1 500 à 2 200 € mensuels représente 8 400 € supplémentaires par an, soit 10,5 % du chiffre d'affaires initial si toutes les autres charges demeurent constantes.

Cela ne signifie évidemment pas qu'une hausse des prix de 10,5 % serait systématiquement possible. Cela montre plutôt que le problème doit être chiffré : doubler une rémunération horaire très faible n'implique pas nécessairement de doubler tous les prix, tandis que réduire simultanément le temps de travail peut nécessiter des moyens supplémentaires.

Mutualiser des fonctions plutôt qu'ajouter du travail à chaque exploitation

La coopération peut porter sur le remplacement, le lavage, le conditionnement, le stockage, les tournées ou la commercialisation.

Elle n'est cependant pas gratuite : elle suppose une coordination, des règles de décision et un financement. Une mutualisation qui ajoute des réunions sans supprimer effectivement des tâches n'améliore pas nécessairement la situation.

Son évaluation devrait donc rester concrète : combien d'heures et de charges sont réellement économisées, pour qui, et avec quelle qualité de service ?

Des institutions durables plutôt que des individus exemplaires

Les Jardins de Cocagne, à Genève, créés en 1978 et toujours actifs, illustrent une organisation dans laquelle les consommateurs participent durablement au fonctionnement collectif et où leurs contributions sont intégrées au modèle économique de la coopérative. Leur participation au travail doit toutefois être comptabilisée : il ne s'agit pas d'un travail qui disparaît, mais d'un travail réparti différemment. [24]

L'intérêt de cette expérience n'est pas de fournir un modèle à reproduire sans adaptation. Il est de montrer que l'innovation peut également être institutionnelle et sociale, et pas uniquement agronomique ou technologique.

Sécuriser le foncier, l'eau et les infrastructures sans dissimuler leurs coûts

Des bâtiments, un accès à l'eau ou du foncier peuvent être financés autrement que par le seul endettement individuel.

Il convient toutefois de préciser qui assume alors l'investissement, l'entretien et le risque. Une exploitation bénéficiant d'un bâtiment financé par un tiers peut être parfaitement pertinente du point de vue social ; son résultat ne doit simplement pas être présenté comme si elle avait financé seule l'intégralité de ses moyens de production.

Cette transparence permet de comparer les modèles plutôt que d'opposer artificiellement autonomie et soutien public.

Rémunérer des services collectifs clairement identifiés

Lorsqu'une société souhaite obtenir des bénéfices supplémentaires - préservation des sols et de l'eau, entretien des paysages, maintien des compétences, accès local à l'alimentation - leur financement peut relever de choix collectifs.

Cela suppose des objectifs vérifiables et une évaluation, et non une rémunération automatique de toute pratique se revendiquant écologique.

Mais la question mérite d'être posée explicitement : pourquoi des bénéfices recherchés par la collectivité devraient-ils être financés exclusivement par le revenu auquel le producteur renonce ?

13 ÉVALUER LA VIABILITÉ D'UNE FERME

Les critères suivants constituent une proposition d'évaluation et non une description des résultats actuellement observés.

Revenu

Rémunération nette de cotisations, clairement définie, compatible avec le coût de la vie et réévaluée dans le temps.

Travail

Ensemble des heures comptabilisées ; objectif d'une moyenne maîtrisée, par exemple 40-45 heures, avec des pointes limitées et une récupération prévue.

Repos

Congés et journées de coupure effectivement possibles grâce à une organisation de remplacement.

Capital

Entretien et renouvellement financés, sans dépendre indéfiniment d'équipements arrivés en fin de vie.

Aléas

Capacité à absorber une mauvaise campagne ou une absence sans annuler immédiatement la totalité du revenu personnel.

Transmission

Possibilité de reprise sans exiger du successeur un patrimoine exceptionnel ou un sacrifice durable.

Travail extérieur au foyer

Contributions salariées, familiales et bénévoles identifiées et replacées dans leurs conditions réelles.

Un objectif proche du salaire médian peut constituer un repère de discussion, mais il doit être mis en relation avec le temps travaillé, les risques supportés et le capital engagé. Le salaire net médian dans le secteur privé s'établissait à 2 190 € mensuels en équivalent temps plein en 2024. [9]

La question pertinente n'est donc pas seulement :

« Cette ferme me permet-elle de tenir cette année ? »

Elle est plutôt :

« Cette ferme pourrait-elle rémunérer normalement quelqu'un d'autre, entretenir ses moyens de production et continuer à fonctionner sans demander à chaque génération de reproduire le même sacrifice ? »

UN AVENIR SOUS CONDITIONS

Les recherches disponibles permettent de retenir un diagnostic relativement robuste.

Les rémunérations proches de 6 €/h correspondent à une réalité documentée dans plusieurs enquêtes consacrées au maraîchage diversifié. Elles ne constituent pas une moyenne nationale universelle, mais leur récurrence est suffisamment importante pour qu'elles ne puissent être considérées comme de simples anecdotes. De la même manière, les 70 heures hebdomadaires ne constituent pas une norme nationale établie ; cela n'empêche pas les études de mettre en évidence des durées élevées et une forte insatisfaction concernant la charge de travail. [1], [3], [8]

Le maraîchage diversifié peut être rentable et compatible avec une vie soutenable. Les cas favorables l'établissent. Mais les notions de « rentable aujourd'hui », « correctement rémunérateur », « renouvelable », « transmissible » et « compatible avec une vie familiale » ne sont pas synonymes. [2]

La robotique et l'intelligence artificielle peuvent réduire certaines contraintes et améliorer l'efficacité. Elles ne garantissent toutefois ni le niveau de revenu, ni la répartition des gains de productivité, ni la solvabilité des consommateurs. La question technologique doit donc rester articulée à la question économique et sociale.

Enfin, une contradiction apparaît lorsqu'une société souhaite simultanément davantage de production locale, de souveraineté alimentaire et de

renouvellement des générations tout en considérant comme normale une rémunération durablement très faible du travail agricole.

Une société peut décider qu'elle souhaite préserver davantage de travail humain dans certaines activités en raison de leur qualité, de leur autonomie ou de leur contribution aux territoires. Mais elle doit alors organiser les conditions permettant de rémunérer ce travail. Elle ne peut demander simultanément aux producteurs d'être indispensables, disponibles, écologiques, résilients et accessibles au plus grand nombre, tout en leur demandant de financer cette ambition par le renoncement à une vie ordinaire.

L'enjeu n'est donc pas de construire une agriculture dans laquelle quelques personnes exceptionnellement résistantes parviennent à tenir dans la durée. Il est de construire une agriculture dans laquelle des personnes ordinaires, compétentes et engagées peuvent exercer leur métier pendant de nombreuses années sans s'appauvrir, s'épuiser ou sacrifier leurs proches.

Limite de cette revue : les sources réunies permettent de dégager un diagnostic convergent, mais elles ne permettent pas d'établir une moyenne nationale représentative combinant simultanément revenu, temps de travail, patrimoine et trajectoires de sortie sur une longue période. Les portraits d'exploitations constituent des cas documentés et non des audits indépendants systématiques. Les différences de définition, d'année et de population ont donc été maintenues plutôt que masquées derrière un indicateur unique.

INDEX DES SOURCES

Références documentaires mobilisées dans le texte. Consultation des liens le 1er octobre 2026. Les pages ci-dessous renvoient à cette édition.

[1] Bio en Normandie

Trajectoires et performances des fermes maraîchères bio en Normandie. Édition 2023, données 2020.
20 fermes ; prélèvements privés, temps de travail et capacité d'autofinancement.

[Consulter la source - bio-normandie.org](https://bio-normandie.org)

Pages de l'étude : 3, 4, 5, 6, 14.

[2] Association française d'agronomie

Exemple de la réduction du travail du sol en maraîchage à partir du cas du GAEC la Amapola. Agronomie environnement et sociétés, vol. 14, n° 2, décembre 2024.

Étude de cas ; les montants déclarés ne sont pas un salaire net certifié.

[Consulter la source - agronomie.asso.fr](https://agronomie.asso.fr)

Pages de l'étude : 3, 8, 14.

[3] S. Rivière et partenaires du projet MMBio, ITAB

Synthèse technico-économique de microfermes maraîchères biologiques. Brique de connaissances n° 2, 2023, 70 p..

42 microfermes ; exercices comptables 2017-2021 selon les fermes, moyennés sur deux ou trois ans.

[Consulter la source - abiodoc.docressources.fr](https://abiodoc.docressources.fr)

Pages de l'étude : 4, 5, 7, 14.

[4] INRAE

Résultat économique des exploitations agricoles et revenu des agriculteurs une très grande hétérogénéité. 2024.

Distinguer résultat de l'entreprise, rémunération agricole et ressources du ménage.

[Consulter la source - www.inrae.fr](https://www.inrae.fr)

Pages de l'étude : 3, 6, 10.

[5] Chambres d'agriculture

Résultats technico-économiques et définitions des indicateurs économiques. Référentiel technique.

Complément aux définitions de l'EBE, du revenu disponible et des besoins de financement ; la référence cmds.chambres-agriculture.fr du texte initial ne précisait pas de page.

[Consulter la source -](https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr)

opera-connaissances.chambres-agriculture.fr

Pages de l'étude : 3.

[6] Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire et partenaires

Revenus 2024 de l'agriculture biologique en Pays de la Loire. Janvier 2026, section Maraîchage.

80 exploitations maraîchères ; sous-groupe de 71 fermes majoritairement en circuits courts. Indicateurs par UTA exploitant.

[Consulter la source -](https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr)

opera-connaissances.chambres-agriculture.fr

Pages de l'étude : 4.

[7] Insee

Durée du travail. Emploi chômage revenus du travail, édition 2025 ; enquête Emploi 2024.

Durées habituelles et durées annuelles effectives des salariés à temps complet.

[Consulter la source - www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Pages de l'étude : 5.

[8] Interfel, FranceAgriMer et Agrex Consulting

Synthèse de l'étude sur la viabilité des petites exploitations agricoles en maraîchage et arboriculture. Septembre 2026, 12 p. ; entretiens de mars à juin 2026.

72 professionnels interrogés en AURA et Occitanie ; résultats de revenu, appréciation du travail et maintien en activité.

[Consulter la source - www.interfel.com](http://www.interfel.com)

Pages de l'étude : 4, 5, 8, 14.

[9] Insee

Les salaires dans le secteur privé en 2024. Insee Première n° 2079, 2025.

Salaires nets en équivalent temps plein ; hors agriculture et particuliers employeurs.

[Consulter la source - www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Pages de l'étude : 6, 14.

[10] Revue SESAME, Mission Agrobiosciences INRAE

Microferme Je n'étais plus du tout avec ma famille. 2025.

Entretien avec Guillaume Boitel ; témoignage sur le temps, les engagements et la transmission.

[Consulter la source - revue-sesame-inrae.fr](http://revue-sesame-inrae.fr)

Pages de l'étude : 8.

[11] La Terre de chez nous

Des maraîchers bio épuisés. Février 2023.

Reportage au Québec sur Les Bontés de la Vallée et Ferme Coop la Rosée.

[Consulter la source - www.laterre.ca](http://www.laterre.ca)

Pages de l'étude : 8.

[12] Pleinchamp

Une ferme maraîchère économiquement viable sur 2500m². 2024.

Portrait de Jean-Michel Le Guen ; revenu et horaires déclarés par le producteur.

[Consulter la source - www.pleinchamp.com](http://www.pleinchamp.com)

Pages de l'étude : 9.

[13] Les Tables de Nantes et ministère de l'Agriculture

La Micro-ferme des Anges et les débouchés gastronomiques. Référence du texte initial ; complément documentaire de 2022.

L'adresse du portrait des Tables de Nantes n'était pas fournie et n'a pas été retrouvée. Le lien renvoie au témoignage du chef Ludovic Pouzelgues publié par le ministère, qui confirme ce débouché.

[Consulter la source - agriculture.gouv.fr](http://agriculture.gouv.fr)

Pages de l'étude : 9.

[14] Triple Performance

Les Jardins du Riau. Portrait de ferme consulté en octobre 2026.

Ferme créée en 2023 ; données déclaratives, recul limité et activité d'achat-revente.

[Consulter la source - wiki.tripleperformance.fr](http://wiki.tripleperformance.fr)

Pages de l'étude : 9.

[15] Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée, Persée

Horticulteurs et maraîchers parisiens de la seconde moitié du XIXe siècle à la première guerre mondiale. 1987, vol. 34.

Histoire des systèmes maraîchers urbains ; ne fournit pas une série homogène de revenu horaire réel.

[Consulter la source - www.persee.fr](http://www.persee.fr)

Pages de l'étude : 9.

[16] Insee

1970-2020 des exploitations agricoles moins nombreuses plus grandes et davantage spécialisées que les territoires.

Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires, 2024.

Évolution des structures agricoles et de la spécialisation.

[Consulter la source - www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Pages de l'étude : 10.

[17] Archives nationales du monde du travail

Ruralité modernité inégalités la France agricole à l'épreuve du progrès social 1961-1968. Dossier historique.

Alignement du SMAG et du SMIG en 1968 ; concerne les salariés agricoles.

[Consulter la source - archives-nationales-travail.culture.gouv.fr](http://archives-nationales-travail.culture.gouv.fr)

Pages de l'étude : 10.

[18] Insee

Entre 2009 et 2019 la part du budget alimentaire des ménages consacrée aux produits carnés recule. 2024 ; figure de consommation 1960-2022.

Part de l'ensemble de l'alimentation, boissons et restauration comprises, dans la consommation des ménages.

[Consulter la source - www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Pages de l'étude : 10.

[19] MIRAMAP

Historique des AMAP et des réseaux d'AMAP. Historique institutionnel.

Premières AMAP françaises en 2001 ; organisation et engagement des consommateurs.

[Consulter la source - miramap.org](http://miramap.org)

Pages de l'étude : 10.

[20] GIS PICLég, INRAE et CTIFL

Groupe exploratoire Numérique et Robotique et lettre d'information n° 23. Groupe créé en 2021 ; présentation du programme.

Usages du numérique et de la robotique en production légumière, validation et obstacles au déploiement.

[Consulter la source - www.picleg.fr](http://www.picleg.fr)

Pages de l'étude : 11.

[21] Richard Smith, University of California Cooperative Extension

Advances continue in automated weeders. 2022.
Démonstrations de désherbage automatisé ; ne prouve pas une rentabilité universelle dans les fermes diversifiées françaises.

[Consulter la source - ucanr.edu](#)

Pages de l'étude : 11.

[22] INRAE et Inria

Agriculture et numérique. Livre blanc, janvier 2022.
Bénéfices, risques et dimensions économiques, sociales et environnementales du numérique agricole.

[Consulter la source - www.inria.fr](#)

Pages de l'étude : 12.

[23] Interfel, FranceAgriMer et Agrex Consulting

Les implications d'une hausse du taux d'auto-provisionnement pour la filière fruits et légumes frais. 2023 ; base moyenne 2019-2021.

Taux par espèce et système de production ; tomate et poivron sous serre ou abri, carotte de plein champ.

[Consulter la source - www.interfel.com](#)

Pages de l'étude : 12.

[24] APRÈS-Ge et Les Jardins de Cocagne

Jardins de Cocagne et historique de la coopérative.
Coopérative genevoise fondée en 1978.
Contributions des membres, participation au travail et organisation coopérative.

[Consulter la source - www.apres-ge.ch](#)

[Historique de la coopérative](#)

Pages de l'étude : 13.

[25] Insee

Caractéristiques des emplois en 2024. Enquête Emploi en continu, résultats 2024.

Tableaux du temps et de l'organisation du travail, dont le portrait des catégories socioprofessionnelles.

[Consulter la source - www.insee.fr](#)

Pages de l'étude : 5.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Pour approfondir les thèmes du rapport. Cette sélection complète l'index ; elle ne constitue pas une validation comptable des projets individuels.

S. Rivière et collectif MMBio

Synthèse technico-économique de microfermes maraîchères biologiques. ITAB, 2023.

Pour comparer les systèmes, les revenus horaires et leurs facteurs de dispersion.

[Accéder à la référence](#)

Kévin Morel

Viabilité des microfermes maraîchères biologiques. Thèse de doctorat, 2016.

Pour analyser les choix stratégiques et les compromis entre projet de vie et système de production.

[Accéder à la référence](#)

Jean-Martin Fortier

Le jardinier-maraîcher Manuel d'agriculture biologique sur petite surface. Écosociété, première édition 2012 ; éditions ultérieures révisées.

Pour approfondir l'organisation technique. Le contexte nord-américain appelle une adaptation locale.

[Accéder à la référence](#)

INRAE et Inria

Agriculture et numérique. Livre blanc, janvier 2022.

Pour examiner les bénéfices, les dépendances et les risques des outils numériques.

[Accéder à la référence](#)

Chambre d'agriculture Pays de la Loire et partenaires

Revenus 2024 de l'agriculture biologique en Pays de la Loire.

Janvier 2026.

Pour replacer l'EBE, le résultat courant, les annuités et le capital dans un référentiel comptable.

[Accéder à la référence](#)

Interfel, FranceAgriMer et Agrex Consulting

Viabilité des petites exploitations agricoles en maraîchage et arboriculture. Synthèse, septembre 2026.

Pour examiner ensemble résultats économiques, contraintes de travail et maintien en activité.

[Accéder à la référence](#)

Crédits et méthode éditoriale

Texte de base : « Maraîchage diversifié : nourrir les autres sans s'appauvrir », document Word fourni par Maraîchage Technique. Le contenu et les sept ensembles de données du document sont repris ; les titres sont raccourcis pour la lecture. Les périmètres MMBio et des taux d'auto-provisionnement sont précisés. La référence aux 56,7 heures habituelles des agriculteurs est remplacée par l'indicateur vérifié CSS03 : 55,1 heures effectives en 2024, avec sa définition.

Photographies : fonds original Maraîchage Technique fourni par Nicolas. Utilisation autorisée pour cette publication. Les photographies restent des illustrations, sans association aux fermes citées. Logo, palette et typographies : mini-charte graphique Maraîchage Technique. Bebas Neue pour les grands titres, Monument Extended en couverture et Roboto pour le texte.

Les références initiales sans adresse précise ont été recherchées. Les compléments et la référence non retrouvée des Tables de Nantes sont explicités dans l'index. Les témoignages conservent leur caractère déclaratif et les exemples construits leur caractère illustratif.

Maraîchage Technique

www.maraichagetechnique.com